

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

4 ans après la signature d'un accord sur l'égalité professionnelle au sein de la branche prestataires de services, le moins que nous puissions dire est que celui-ci n'a pas vraiment été appliqué pendant cette période.

De toute façon, au vu des faibles engagements contenus par celui-ci, il était certain que la situation n'aurait pas vraiment s'améliorer.

- Pour la **CGT**, il serait grand temps de s'atteler aux vraies raisons de l'inégalité que nous pouvons constater comme le cantonnement des femmes aux emplois subalternes peu qualifiés et bien entendu faiblement rémunérés. Voilà pourquoi nous souhaitons que le nouvel accord contienne des mesures en matière de :
 - Promotion des femmes aux postes de Technicien-ne-s/Agents de Maîtrise, voire Cadres ;
 - Prise en compte des frais de garde lors des départs en formation ;
 - Prise en compte de la parentalité, que cela soit par le biais d'individualisation des horaires ou jours d'absence rémunérés (*sans perte de rémunération variable*) pour la garde d'enfants malade ;
 - Lutte contre les stéréotypes ;
 - Etc.

A la **CGT**, nous pensons que nous devons dépasser les grandes déclarations d'intention et agir concrètement contre ce fléau qui touche plus de la moitié de la population active que représentent les femmes.

L'égalité vaut aussi pour les LGBT !

Les débats sur le projet de loi relatif au mariage pour tous ont fait réapparaître les vieux dé-

mons homophobes à l'encontre de la communauté Lesbienne, Gay, Bi-sexuel et Transgenre (**LGBT**).

Pour la **CGT**, la lutte contre les discriminations et l'inégalité professionnelle passent obligatoirement par la défense des droits de l'ensemble des salarié-e-s quelque soit leur sexe ou leur genre.

Voilà pourquoi nous militons pour que leur soient reconnus les mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels ainsi que les mêmes protections légales contre toute discrimination ou atteinte à leur dignité.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.